

Les anarchistes au pays de Tito

VOIR
PAGE 3

Les cadavres
coûtent cher :

CAOBANG :
2.800 tués...

PARIS :
230 milliards d'impôts nouveaux !

La guerre des piastres

Le désastre de Caobang nous laisse indifférents. Que la victoire sourit à l'un ou à l'autre des antagonistes, que triomphe Ho Chi Minh ou que triomphe le colonialisme français, rien ne sera apporté au peuple indochinois qui est aussi étranger à cette guerre que nous le sommes à celle qui vient de nous déchirer.

En fait, et bien qu'apparemment ce peuple ait choisi entre la domination française et celle d'un bolchevisme accommodé à l'asiatique, les mêmes tares, les mêmes volontés d'oppression, les mêmes forces d'exploitation à des degrés divers se retrouvent dans les clans qui se disputeront ce malheureux pays. Et si demain le Vietnam passe sous le contrôle indirect de Moscou ou demeure sous la férule du militarisme français corrompu et dissimulé derrière le monarque d'opérette Bao Dai, Tonkinois, Cochinchinois, Annamites resteront courbés, exploités, dominés.

Dans toute la presse ce n'est qu'un cri : Des armes ! Profondément enfoncé dans le crime on cherche à s'en dégager en l'intensifiant. On veut gagner la guerre des piastres. Des raisons de prestige, d'odieuse gloire, de finances, de stratégie sont en jeu. Paris, Londres, Washington s'agite, Hanoi est maintenant en danger. Moch, le hideux, se dépense auprès du Pentagone qui, lui, ne perd pas son calme. En attendant on meurt dans les rizières. Pour rien, écrit Pauwels dans « Combat ». Evidemment, puisque ces morts ne sauveraient plus l'intérêt des colonisateurs, des financiers, des politiciens !

Mais ne dit-on pas qu'il s'agit de défendre surtout la liberté. Mais oui, ceci est la dernière trouvaille : le corps expéditionnaire français défend la liberté ! On ne nous dit évidemment pas de quelle liberté il s'agit. Mais nous la connaissons bien, nous les prolétaires, cette liberté qui n'est que celle de choisir son maître. Et nous pouvons facilement nous imaginer, même sans tenir compte des massacres de Madagascar et d'Algérie, quel visage elle possède dans les pays coloniaux.

Car les méthodes d'exploitation ne diminuent d'intensité que dans la mesure où les peuples résistent à l'oppression, s'organisent dans le combat contre leurs oppresseurs.



REDACTION-ADMINISTRATION
Etienne Guillemau, 145, Quai de Valmy
Paris-10^e
C. C. P. 5072-44

FRANCE-COLONIES
1 AN : 500 FR. — 6 MOIS : 250 FR.
AUTRES PAYS
1 AN : 750 FR. — 6 MOIS : 375 FR.
Pour changement d'adresse joindre
25 francs et la dernière bande

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Cinquante-cinquième année. — N° 242
VENDREDI 20 OCTOBRE 1950
LE NUMERO : 10 francs

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

« INTERNATIONALE
ANARCHISTE »

Pourquoi le « 3^{me} Front » ?

A la suite de nos articles concernant l'attitude de la Fédération Anarchiste face aux deux blocs, nous avons reçu l'adhésion enthousiaste de nombreux jeunes et l'approbation des militants nous a permis de penser que notre voie était, comme nous l'écrivons à nos correspondants, « la seule à la fois révolutionnaire et efficace ».

L'expression même de 3^{me} front que quelques-uns ont pu trouver trop schématique a conquis notre public.

Nous avons pensé toutefois qu'avant de pousser notre offensive, il fallait répéter ce que nous entendions par « 3^{me} front ».

Le 3^{me} front n'est pas une organisation nouvelle, un de ces rassemblements périodiquement destinés à aggrégation sur les plus vastes programmes les hésitants de partout ; il n'est pas non plus une sorte d'alliance momentanée entre les anarchistes et les minuscules groupes plus ou moins hérétiques du trotskisme par exemple. Il n'a rien de commun avec les « organisations » des « Européens » ou des partisans de la « France seule » ou avec le neutralisme du parrain Nehru ou de Pérón.

3^{me} front n'est pas non plus un simple slogan destiné à enlever l'adhésion de ceux que les appels simplistes et les coups de clairon galvanisent pour quelques heures...

Notre 3^{me} front, c'est dès maintenant la force immense que représentent de par le monde les millions d'hommes et de femmes qui, confusément ou consciemment, se refusent à servir ou à subir aussi bien l'exploitation du totalitarisme stalinien que l'exploitation capitaliste.

Peu à peu, à leur simple instinct de méfiance et d'opposition, doit se substituer la volonté d'un monde nouveau. Ceux mêmes qui aujourd'hui ne voient de quelque côté qu'ils se tournent qu'une morte désespérance, peuvent apercevoir demain que le dilemme Moscou-Washington est faux, qu'une solution révolutionnaire s'offre à leur sensibilité.

Le 3^{me} front est aujourd'hui encore une force latente, mais qui doit accéder au travers des luttes à une claire vision des tâches et des possibilités. Il y a, au fond de l'âme populaire, une force vive à révéler à elle-même.

Et l'expression 3^{me} front justement, dans sa fulgurance, sa valeur suggestive, parle au sens et à l'imagination. De ceux qui vivent d'idéal, d'enthousiasme, de combat à ceux qui sont plus sensibles au sens du dernier cri possible, le 3^{me} front peut être, vire, une puissance combative avec laquelle il faudra bien compter.

On peut objecter que la formule « 3^{me} front », si elle ne signifie que « mouvement anarchiste » ou « révolution » est inutile. Ce serait ne rien comprendre à la période que nous vivons. Des travailleurs, des opprimés qui, en d'autres temps, se soucieraient peu de ce que nous leur proposons sont aujourd'hui sensibilisés. La guerre menaçante et leurs conditions de vie qui en sont diminuées encore les rendent plus attentifs à ce qui peut leur paraître comme la seule possibilité d'en sortir. 3^{me} front, c'est donc en un saisissant raccourci l'expression du combat anarchiste en une période donnée, combat dans lequel ceux qui viennent de nos côtés sans nous demander de rien renier de nos idées, y trouvent leur compte si l'on peut dire.

Jamais peut-être le mouvement anarchiste n'a eu une telle possibilité de démontrer comment l'anarchisme « collait » aux réalités et apportait seul une réponse valable aux inquiétudes et aux espoirs. Jamais peut-être nous n'avons

eu une telle faculté de trouver le chemin des masses.

Ce combat 3^{me} front, il se mène donc sur tous les plans, aussi bien dans les luttes ouvrières immédiates que dans le combat contre la guerre.

Les organismes du 3^{me} front ? Il n'est pas question de créer des groupes et une bureaucratie supplémentaire. Autour des groupes F.A. viennent et viennent d'aggrégé les preuves, les travailleurs, les pacifistes révolutionnaires, dans l'action. A chaque instant, contre la moindre injustice et dans les luttes les plus sévères de cette énorme réserve des forces populaires inemployées, peuvent se dresser des milliers de lutteurs, à nos côtés, se rassemblant spontanément autour de la F.A. et de notre Internationale.

Pour cela, il faut que « 3^{me} front » soit l'expression, le slogan si l'on veut, mais un slogan qui ait un sens profond, partout connu, partout crié, qui évoque d'emblée dans le cœur et l'esprit de chaque proléttaire, de chaque victime promise à la guerre des blocs, le passage libre entre les deux périls.

FONTAINE.

ANNÉE ZÉRO : ESPoir ANARCHISTE

L'hebdomadaire *Carrefour* a ouvert, il y a quelques mois, une grande enquête intitulée « 1950, année Zéro ? ». Les manifestations de la décadence et qui annoncent le pourrissement d'une société, voire d'une civilisation, y sont étudiées dans tous les domaines : arts, littérature, langue, philosophie, etc...

Mais cette même année 1950 voit, en même temps un phénomène de l'ordre inverse, et propre à redonner confiance à tous ceux qui ne désespèrent pas de l'homme : la conspiration du silence qui s'était formée peu à peu autour de l'anarchie entre les deux guerres, est désormais brisée. Et, sans prétendre que l'élite révolutionnaire s'est déjà tournée vers nos principes et nos organisations, soit prête à le faire, on peut croire que l'anarchie, en France, est maintenant conquise de haute lutte le droit d'être considérée comme une force qui monte.

Et nous pouvons facilement nous imaginer, même sans tenir compte des massacres de Madagascar et d'Algérie, quel visage elle possède dans les pays coloniaux.

Des gens avisés l'avaient d'ailleurs pressenti, voire même affirmé, dans le cours des années précédentes. Les publications catholiques *Servir* et *Travaux de l'Action Populaire*, dès 1947, publiaient des études sérieuses sur notre mouvement. Le second organe ne craignait pas de déclarer, en novembre 1947 : « L'anarchie, qui jusqu'ici n'avait été le fait que de quelques isolés (utopistes, intellectuels ou prophètes) semble, depuis quelque temps, faire sa trouée dans les masses. C'est un fait dont on ne saurait minimiser l'importance. Il est probablement le fait social le plus important de 1947 ».

Le *Kommunist* n'a-t-il pas jugé nécessaire, devant notre influence croissante et nos possibilités de développement, d'édition en brochure des articles de Staline sous le titre « Anarchisme et Socialisme », à laquelle nous avons longtemps répondu ?

France-Dimanche en 1947. *Carrefour* l'année passée et ignoblement l'*Observateur* et *Confidences* ces dernières semaines ont voulu parler du mouvement anarchiste.

Mais un des principaux critères qui nous a permis de mesurer cette révolution d'influence est la réaction des meilleurs journalistes et littéraires au su-

jet de l'*Histoire de l'Anarchie*, tome 1, d'Alain Sergent et de Claude Harmel.

UN CONCERT D'ÉLOGES

Il faut signaler d'abord que le livre n'a laissé personne indifférent, il est peu de journaux qui n'en aient parlé. Accordons que le talent des auteurs et leur culture ont servi l'ouvrage, par ailleurs magnifiquement présenté (1). Mais si le sujet avait laissé le public indifférent, comme un seul nécodème l'a prétendu, nous sommes certains que le livre passait inaperçu.

D'une façon à peu près unanime, de l'extrême-droite à l'extrême gauche (dans le sens que l'on donne encore à ces termes), les jugements sur le livre ont été favorables, voire enthousiastes.

QUELQUES EXTRAITS SIGNIFICATIFS :

D'une série d'articles généralement fort importants, citons quelques passages.

Ce livre, plein d'aperçus intraduisibles qui vont loin dans tous les domaines, écrit avec une verve et un humour qui rendent sa lecture facile, est surtout une remarquable contribution à l'histoire des idées. On attend avec impatience la suite promise... (Nouvelles littéraires.)

Il nous manquait jusqu'à ce jour une histoire de l'anarchie. Le marxisme a fait l'objet de travaux immenses. Le socialisme non marxiste a ses théoriciens et ses historiographes. Il est d'excellentes histoires du mouvement ouvrier. D'histoire de l'anarchie, point. Etrange lacune, mais bien révélatrice, quand on aperçoit, maintenant, ce que peut être une histoire de l'anarchie. Car cette lacune est désormais comblée. Alain Sergent et Claude Harmel nous donnent aujourd'hui le premier tome d'une histoire monumentale, objective, complète, vivante et qui se lit avec passion.

(Franc-Tireur.)

Alain Sergent et Claude Harmel viennent de nous donner un livre que tous ceux qui s'intéressent à l'évolution so-

ciale et au destin de l'homme devraient avoir de leur bibliothèque... Ce n'est pas une histoire, c'est de l'histoire... La plus passionnante, la plus prodigieuse... (Canard Enchaîné.)

A la lumière de cet important ouvrage, l'anarchie apparaît plus profonde et plus riche qu'on ne pouvait jusqu'ici l'imaginer... L'ensemble réunit une documentation d'une valeur exceptionnelle et la présente avec vigueur et finesse.

(Aux Ecoutes.)

... Nous attendons (le second tome) avec la plus vive impatience tant la lecture du premier volume nous a passionné. (Bulletin critique du livre français.)

L'intérêt du récit ne faiblit jamais. Les très nombreuses citations dont il est émaillé le rendent étonnamment vivant. Aiguillonnant le lecteur, l'induisant à mille réflexions, elles remettent en cause des jugements qu'on croyait acquis et font justice de mains préjugées.

(Le Petit Crapouillot.)

Un livre bien documenté, boursé de tâts et cependant vivant ; un livre qui combine une lacune regrettable de l'histoire des idées. Disons tout de suite que nos amis de

Défense de l'Homme, par deux excellents articles, ont su dire tout le bien qu'ils pensaient de l'ouvrage.

Armand a fait quelques critiques avec la courtoisie qui lui est familière, en se plaignant évidemment du point de vue de l'individualiste. Les auteurs ont répondu de la même façon et fort personnellement à notre avis.

En fait, la seule note vraiment discordante dans ce concert unanimement élogieux doit être attribuée à Prudhomme qui a donné le compte rendu de l'ouvrage dans *Paris* d'avril 50. Il n'y va pas par quatre chemins et, seul de son avis parmi tant d'intellectuels qui ne sont tout de même ni bêtes ni incultes, il accuse les auteurs d'ignorance. Mais mieux vaut citer : « Enfin, lorsque le ou les auteurs abordent le terrain anglais ou allemand, leur ignorance apparaît si totale qu'on ne s'étonne plus de leur imprudence. Il convient de les féliciter d'avoir laissé de côté les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie, la Russie et même la Belgique puisque aussi bien Josiah Warren, Pi Margall, Carlo Dísicane, Alexandre Herzen, César de Paeppe leur sont terra incognita ». Nous avons

(Suite page 3, col. 2)

(Paroles françaises.)

... Alain Sergent et Claude Harmel n'ont pas seulement comblé cette importante lacune, ils ont adhéré à leur sujet avec une telle force qu'ils ont fait courre de psychologues et de philosophes politiques autant que d'historiens. Tout en serrant de près la réalité des faits, ils ont su donner à leur travail une couleur et un relief qui en rendront la lecture passionnante pour un très large public...

(Faubourg.)

On peut donc lire ce gros volume sans crainte ni arrêter-pensée... on le consultera avec beaucoup de fruit et de plaisir.

(Liens, Club français du livre.)

Il n'est pas dans mon intention de résumer un ouvrage de cette importance. Il se lit comme un roman — c'est le roman d'une étonnante aventure spirituelle — et il n'est guère possible d'en conduire l'analyse sommaire sans trahir ses auteurs.

(Faubourg.)

On peut donc lire ce gros volume sans crainte ni arrêter-pensée... on le consultera avec beaucoup de fruit et de plaisir.

(Paroles françaises.)

... Alain Sergent et Claude Harmel n'ont pas seulement comblé cette importante lacune, ils ont adhéré à leur sujet avec une telle force qu'ils ont fait courre de psychologues et de philosophes politiques autant que d'historiens. Tout en serrant de près la réalité des faits, ils ont su donner à leur travail une couleur et un relief qui en rendront la lecture passionnante pour un très large public...

(Ecrits de l'Anarchie.)

... Ne négligeant rien des différents aspects que présente leur sujet et sans chercher à en dissimuler le caractère essentiellement hétérogène (les auteurs nous offrent, dédaigneux d'un pittoresque dont la tentation était facile, une œuvre sérieusement étudiée qui fournit une riche matière à la réflexion du lecteur.

(La France Catholique.)

Enfin, après avoir consacré une page entière de *Courrier* 50 à un parallèle entre anarchie et monarchie, l'auteur ajoute :

« Cet article a été écrit après l'acquisition des crédits militaires et le réarmement intensif. Car il a aussi ses ennuis, le gouvernement. Par exemple, il sait bien que s'il ne procéderait pas à la réforme électorale, il se trouverait en face d'une assemblée ingouvernable après les prochaines élections : une assemblée gaulliste et stalinienne. C'en serait fini des beaufkards « démocrates ». Aussi, se disent-ils, avec cet instinct de conservation qui a caractérisé les cliques politiciennes de tous les temps, qu'il convient de ne pas trop renforcer les oppositions de droite et de « gauche », et en particulier les Stalinistes. Seulement pour ne pas renforcer les prétextes de

C HACUN connaît la recette fameuse du pâché de cheval aux alouettes : un cheval, une alouette. Les cuisines gouvernementales sont en train de nous mijoter un plat de leur façon qui s'en rapproche étrangement : un canon, une tranche de pain, un canon, une couche de beurre. C'est le menu prévu pour les prochaines années. Et, si nous sommes sages, nous aurons quelques conserves américaines.

Remarquez que ce n'est pas de gaieté de cœur que notre paternel goutte au vin, cheval aux alouettes.

Le gouvernement des « démocrates » et le capitalisme français sont donc pris entre deux feux : si on réarme pour assurer la continuité du système contre le totalitarisme stalinien, on accroît l'influence du stalinisme à l'intérieur du pays. Si on ne réarme pas, on consolide les positions militaires russes à l'extérieur. Que préférer, la corde ou le poison ?

Mais nos gouvernements n'ont pas eu à hésiter longtemps : l'oncle d'Amérique a débarassé leurs menhirs de ce problème évoquant, en choisissant pour eux. Il a adressé à M. Plevén un texte

qui demandait « la nature et l'étendue des efforts que la France est décidée à faire en vue de renforcer le système collectif de sécurité nécessaire à la défense de la paix ». Devant une mise en demeure aussi nette, consécutive à l'affaire coréenne, il n'y avait plus à lancer. Plevén répondit par un mémorandum, par lequel le gouvernement

(Suite page 2, col. 2.)

CULTURE ET RÉVOLUTION

LES ANARCHISTES AU PAYS DE TITO

La responsabilité du matériel

Dans l'usine Rade Koncar, un contre-maître nous explique que chaque atelier a son budget personnel. Que la production d'une « brigade de travail » soit déficitaire et la paie des travailleurs de cet atelier en pâtit. Si un ouvrier casse son outil celui-ci lui sera retenu à la fin du mois, ou en plusieurs mensualités. S'il casse une machine, ce qui est particulièrement grave en Yougoslavie, une commission se réunit pour chercher le coupable. Et si le sabotage est démontré (on peut toujours le prouver aisément) le responsable sera déclassé ou condamné, mais quel qu'en soit le motif, les camarades de sa « brigade » subiront une réduction de salaires, consécutives au ralentissement de la production.

Nous avons tenu à nous faire confirmer ces faits devant plusieurs camarades des « Brigades Renault » et Juin 36 et le contremaître pour préciser enchainait : « Voyez cet état, il manque un « mord », eh bien, le coupable le paiera. Ceci pour développer la conscience de la responsabilité des outils ».

Le droit de grève

Dans les deux usines que nous avons visitées (Rade Koncar à Zagreb et Ivan Lolla Ribar à Belgrade) nous avons constaté qu'elles étaient gardées par des miliciens en uniforme, armés de fusil ou de mitraillette et postés à toutes les portes ou patrouillant à l'intérieur de l'usine. Nous pensions que les barbelés encerclant ces usines, suffisaient à en assurer la « protection ».

Ces « miliciens socialistes » émergent au budget de l'entreprise et sont sous son commandement. Ils perçoivent un salaire plus élevé que celui du travailleur, soit 3.300 dinars, nourris, logés et habillés.

Comme nous demandions à notre interprète les raisons qui justifiaient la présence de gens armés dans les usines, il nous répondait sans rire, après avoir questionné l'un des miliciens : « Ils gardent la propriété populaire ».

Contre qui ? les capitalistes ? Nous pensions qu'ils étaient tous exterminés ! Les espions ? Cette affirmation ridicule ne pouvait nous satisfaire ; nous avons visité ces usines sans que les autorités yougoslaves aient des garanties sérieuses sur nos intentions. Non ! la réponse est ailleurs, elle nous est donnée par le président du syndicat de Croatie, qui déclarait : « Purement : « Notre constitution ne prévoit rien pour ou contre le droit de grève, mais dans la pratique il n'y en a pas... » Et pour cause. Comment peuvent-on penser à la grève quand l'appareil de répression est à la porte, prêt à fonctionner ? De quoi laisser réver les Tait, Hartley et Jules Moch !

Répartition des revenus

L'Etat se réserve la plus grande partie des revenus de l'entreprise. Il dispose également de l'intégralité des produits fabriqués et en fixe arbitrairement les prix de vente sur le marché. Un pourcentage important de cette plus-value — la fameuse « accumulation socialiste » — est affecté dans l'industrie lourde, à savoir le matériel de guerre, tanks et canons de fort tonnage, ex-

La réalité Yougoslave (II)

Une grande enquête du "Lib" par Joë LANEN

DANS nos précédents articles, après avoir défini pourquoi nous étions allés en Yougoslavie, nous avons examiné d'aussi près que notre documentation et la place nous le permettent, quelles sont les conditions de vie des travailleurs de ce pays. Salaires très bas, travail au rendement, hiérarchie sociale, système policier, tels sont les caractéristiques de la vie du peuple yougoslave.

Cette enquête résulte d'un travail de collaboration et de confrontation de tous nos camarades qui participent aux délégations de cette année. Nous prétendons de ce fait à l'objectivité, du moins en ce qui concerne les documents que nous rapportons, et chaque fois qu'il nous le sera possible, nous donnerons les noms des personnalités que nous avons rencontrées, les lieux que nous avons inspectés et la référence des ouvrages, brochures ou journaux que nous citons.

trêmement coûteux en raison du manque d'envergure des capacités de production de l'industrie yougoslave. Ainsi une dépense considérable d'énergie est consacrée la fabrication de produits non rentables, ce qui diminue d'autant la masse globale des objets de consommation ou d'instruments de première nécessité (tracteurs par exemple). Ces singulières conceptions économiques expliquent en partie la faiblesse du pouvoir d'achat des masses ouvrières.

Une moindre part des revenus est réservée à l'investissement et au renouvellement du matériel de l'entreprise. Il est caractéristique que ni le gouvernement, ni les syndicats n'aient songé (est-ce vraiment un oubli ?) à fixer le pourcentage des bénéfices revenant aux travailleurs. Toutefois un directeur d'usine nous expliquait : « Les bénéfices réalisés au cours de cet exercice ont été donnés à notre meilleur producteur ». Et qui fut ce meilleur producteur ? L'ingénieur en chef qui reçut 30.000 dinars. (10 mois de salaire d'un travailleur moyen.)

Les impôts

L'article 42 de la Constitution de la R.F.P.Y. prévoit que : « L'obligation de payer l'impôt est générale et proportionnée à la situation matérielle des citoyens ». Cependant d'après la loi du 27 juillet 1950, les travailleurs sont exonérés d'impôts. Seuls les capitalistes privés (1), les paysans riches, les commerçants « libres » et les artisans sont imposables. Mais la « loi nouvelle » est un fumisterie. Pour remplacer l'impôt obligatoire, le gouvernement yougoslave a mis en pratique une méthode beaucoup plus perfide, sous le couvert d'une contribution volontaire : l'emprunt national. Les fonds de cet

emprunt sont collectés sur les lieux de travail, par les syndicats. Les dons recueillis sont inscrits sur un tableau public. Ainsi il est très difficile de s'y soustraire. La femme d'un secrétaire syndical nous expliquait que son mari avait été obligé de verser 2.500 dinars

parce qu'un ouvrier en avait donné 2.000.

Si par hasard vous échappez à la première collecte, un inspecteur se présente à votre domicile, et son : « Je viens pour l'emprunt », réfute à l'avance toute justification.

Notons qu'il existe des versements minima : 1.000 dinars pour les adultes et 500 pour les enfants. D'après les estimations officielles, l'Emprunt National de 1950 a rapporté plus de 5.500 millions de dinars (80 % de plus qu'il n'avait été prévu (2) soit plus de 325 dinars par individu, pour une population de 17 millions d'habitants, femmes, enfants, vieillards y compris.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Notons qu'il existe des versements minima : 1.000 dinars pour les adultes et 500 pour les enfants. D'après les estimations officielles, l'Emprunt National de 1950 a rapporté plus de 5.500 millions de dinars (80 % de plus qu'il n'avait été prévu (2) soit plus de 325 dinars par individu, pour une population de 17 millions d'habitants, femmes, enfants, vieillards y compris.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé.

Ces chiffres officiels démontrent suffisamment que l'Emprunt National n'est qu'un impôt déguisé

LA FERMETURE DE PLAISANCE

Espoir et Trahison

ECIMENT la technocratie n'a rien négligé pour mieux venir à bout des mineurs. La mutation des ouvriers de Plaisance à Graissessac doit s'effectuer en trois étapes. La première, le 2 octobre, n'a touché que 50 mineurs. La seconde, le 2 novembre, 80 environ. La dernière, escomptée pour le printemps prochain, assurera le transfert du reste du personnel. La manœuvre est habile. Il s'agit de diviser encore plus les travailleurs en lutte, pour en venir plus facilement à bout... Dans leur offensive antiouvrière, les technocrates ont été et sont largement aidés par les Centrales politiques. Devant la poussée des mineurs déterminés à l'action gestionnaire, les barrières artificielles qui séparent F.O. et C.G.T. se sont vites évanouies. Aujourd'hui comme hier ils continuent leur action réactionnaire.

Voyons l'attitude de la S.F.I.O. Quoique la décision de fermeture ait été prise par un gouvernement à participation socialiste, le parti de Moch « défend » lui aussi les mineurs, et, tout de force incompréhensible « lutte » contre ses propres ministres. Cascade disons-nous. Si ces bonnes sont entrées dans l'action à Plaisance, c'est qu'ils avaient fort bien qu'elle ferait le jeu de l'Etat. Notre trafiquant de canons n° 1, Jules Moch, lui-même, a déclaré : « Je ferai tout pour empêcher les ministres intéressés pour que Plaisance ne ferme pas ». Nous savons ce que vaut cette promesse !

Cinquante mineurs de Plaisance travaillent aujourd'hui à Graissessac. La première phase de la lutte semble avoir été emportée par les forces contre-révolutionnaires. Mais la lutte n'est pas finie. A notre avis elle n'est même pas encore commencée.

Qui attendent les mineurs pour passer aux actes ?

Qui attendent-ils pour mettre en pratique ce qu'ils disent tout haut dans les rues, sur les places, dans les cafés, — c'est-à-dire l'exploitation de la mine pour leur propre compte, envers et contre tout ? Des journées fiévreuses se préparent pour la fin du mois. Une étinçelle suffit pour que les mineurs de Plaisance prennent l'offensive et fassent craquer la législation et les centrales désuètes. Mais se produira-t-elle ?

TRAHISON DES PARTIS

Les partis politiques, quels qu'ils soient, paraissent avoir encore de solides positions et tentent de tirer le maximum des événements. Cependant leurs arguments ne sont plus digérés que par les fanatiques de tout poil.

Que dit le P.C. ? Les pontifices, les députés Calas et Gros, Albinet, Massol et autres célébrités nous affirment : « La fermeture de Plaisance est due aux plans Marshall, Schuman... Ce sont nos gouvernements actuels, qui acceptent les dits plans qui sont responsables de cette situation. On sait que les communistes seuls luttent contre ces faits qui ne nous apportent que guerres, misères et oppression !

Groupe de Graissessac-Estrechoux.

Appel aux mineurs. — Ecrire F. A., 145, quai Valmy, Paris, qui transmettra aux camarades de la région de Plaisance.

EN PAYS MINIER

Les assassins hypocrites

DEPUIS la parution de notre dernier numéro, cinq nouvelles victimes sont venues s'ajouter à la liste déjà longue dont nous faisions état :

A Merlebach, le mineur François Czerewicki, 48 ans, est mort la poitrine défoncée par le manche d'un fusil.

Aux mines de Trély-au-Martinet (Gard), un mineur de 21 ans, Roger Froment, a été tué, pris par un éboulement au puits Puisani.

Pris sous un éboulement, à la mine Ferdinand, à Hettange-Grande (Moselle), le mineur Carlo Mazzoli, 29 ans, est mort étouffé.

Camille Vidière, 47 ans, chargé du bois dans le puits de la fosse 1 des mines de Courrières. Pendant l'équilibre, il tomba dans le vide, et une hauteur de 235 mètres. On retrouva son cadavre affreusement déchiqueté.

Prix sous un éboulement, alors qu'il était occupé à des travaux de bûlage, à la mine de cuivre et d'étain de Lagrigne (Aveyron), M. Maurice Bigay, 24 ans, devait succomber.

Voilà qui ne va pas manquer de faire l'affaire des provocateurs staliniens ! Mais les Anarchistes n'ont pas la mémoire courte : ils savent évidemment que la « rationalisation » (?) du travail, l'insuffisance du matériel, le débâcle, la fatigue de l'homme s'ajoutant à la fatigue du matériel, toutes ces causes de multiples accidents sont le résultat de la gestion étatique des Houillères nationales.

Mais ils n'oublient pas, comme nous l'écrivions déjà dans le « Libertaire » du 27 janvier 1950, que ces méthodes défectueuses d'exploitation, où l'homme est sacrifié au rendement datent de l'époque où la Production industrielle était entre les mains des communutes et des destinées des mines dans celles du dénommé Lecœur.

Ce sont ces « néo-stalhanovistes » qui, en 1946, poussaient au rendement qui abrutit l'homme et enrichit le patron, tout en divisant les travailleurs. Ceux-ci se sont laissés prendre, et alors l'Etat s'est empressé de réviser les primes à la tâche, de changer les normes de production. Le travail est devenu plus pénible, le salaire plus le-

ger. Pour arriver à joindre les « deux bouts », les mineurs ont été obligés de travailler sans garanties de sécurité suffisantes.

Et, aujourd'hui, on voit ces mêmes politiciens, initiateurs de ces méthodes de travail nefaste, s'essayer à tirer parti de catastrophes dont ils portent une large part de responsabilité, à des fins démagogiques.

Les mineurs, les ouvriers, la population ouvrière du pays ne doivent pas, une fois de plus, se laisser prendre aux mensonges de ces provocateurs. Qu'ils relèvent plutôt cet extrait d'un discours prononcé à Lencq par Lecœur, à une période où il était encore ministre :

« A l'heure actuelle — disait-il — il n'y a pas de problème humain, il faut que les mineurs produisent du charbon, coute que coute, même s'il faut que cent mineurs tombent sur leur tas de charbon comme des soldats (sic)

tombent à l'attaque pendant la guerre. »

Et bien ! Lecœur a eu son compte en 1949, et bien pesé : 149 mineurs sont morts victimes de l'Etat, des Leceur des Lacoste, des Delfosse et autres politiciens. Il faut que cela cesse.

Il faut rétablir la cadence de sécurité, il faut retrouver des mains des fous dangereux qui l'administrent la direction des Houillères de France, pour la remettre entre celle des producteurs, et faire régler le problème de la sécurité pour les intérêts eux-mêmes.

Qu'attendent donc les mineurs pour mettre à la porte ces meurtriers de P.C., déclencher la grève gestionnaire, et démontrer aux patrons qu'il n'est aucune répression susceptible de dompter définitivement une classe ouvrière consciente de ses possibilités et disposant d'armes nouvelles ?

LERINS.

A CANNES

La Paix aux enchères

Cannes, station à la mode pour oisifs et déchets du monde entier, est une ville où il ne fait pas bon vivre au « minimum vital ». Aussi la démagogie stalinienne peut-elle s'y donner libre cours, auprès d'une population ouvrière aveuglée par le luxe et les orgies de ses maîtres.

Voici quelque temps déjà, mais l'histoire est trop significative pour que nous ne la rapportions pas, les employés d'un grand hôtel adressaient au consul d'Amérique une protestation contre l'agression américaine en Corée. Le monsieur, vexé dans sa haute dignité de démineur (?) s'adressa à la direction de l'établissement, et lui signifiait qu'il était dans l'obligation de présenter ses compatriotes, du comportement de son personnel à l'égard de la politique américaine. Cette menace directe, style conquérant, toucha le directeur au plus vif de ses intérêts. Ayant réuni les travailleurs de son établissement, il établit rapidement que la « protestation du personnel », objet du drame, avait été rédigée et signée par deux staliniens, sans aucun accord de leurs collègues. Ceci teste bien dans la tradition de la « Démocratie stalinienne ».

Sur l'insistance du directeur, les ouvriers décidèrent d'adresser une motion rectifiant les faits, votée à l'unanimité, compris les deux partisans de la paix en Corée.

Nous retrouvons bien la stupidité d'un certain prolétariat moutonnier sui-

vant des ordres et des consignes, sans prendre la peine de les examiner. Cette manœuvre confirme le mépris dans lequel la clique stalinienne tient le peuple qu'elle prétend défendre.

Toutefois, nous regrettons vivement que, dans cette ratification, les travailleurs n'aient pas pris nettement position contre toutes les guerres, et ce de façon précise, plutôt que d'accepter l'ultimatum du sous-dictateur de la Maison-Blanche.

Un groupe de sympathisants de Cannes.

A LA S.N.C.F.

Brétigny-Kremlin

Les cheminots de Brétigny-sur-Orge sont gens heureux. Ils ont pour les « représentants » et les défendre un délégué C.G.T. qui fait son travail en bon artiste du grand parti, et nous rebat les oreilles de la propagande chère au grand Maurice Fontanille sera, paraît-il, au soir du grand baroud de la « révolution prolétarienne », commissaire du peuple, par la grâce de ses petits copains.

En attendant, les lampistes de Brétigny préféreraient qu'il la ferme un peu sur les mots d'ordre politiques, et s'occupent de ce pourquoi il a été désigné.

Y. A.

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

A LIGNY-LES-AIRES

TRACTATION ou GABEGIE

de pouce » et jetterait une lumière nouvelle aussi bien sur les initiateurs desdits travaux que sur ceux qui ont pris la décision de fermer la mine et de renvoyer l'ingénieur Vuldy pour qu'il ne dévoie pas le pot aux roses... De plus, toujours dans cette éventualité, les rôles respectifs du ministre et du conseiller général demanderaient à être examinés.

Quoi qu'il en soit, et en attendant de plus amples renseignements, rien ne nous empêche de remarquer que s'il est vrai que l'exploitation d'une mine à Ligny-les-Aires représente un intérêt pour des capitalistes, que faut-il penser de la même exploitation faite par les mêmes mineurs, mais au profit de la collectivité ouvrière ? Nous répéterons donc aux mineurs de Ligny ce que disent nos camarades d'Estrechoux-Graissessac à ceux de Plaisance, à savoir que la simple grève sur le tas ferait le jeu du gouvernement, qu'elle ne changerait rien à la situation :

Il faut extraire le charbon pour le propre compte des mineurs et de la population.

Et c'est à vous, camarades mineurs, de dépasser les cadres syndicaux, impuissants, de faire preuve d'initiative :

Vous désignerez vos responsables, et avec ceux des techniciens qui acceptent de mener l'action — ou sans eux — vous continuerez votre travail. Mais le charbon extraît sera livré par votre Comité d'Action à la population, aux coopératives et groupements d'achat et aux entreprises et détaillants qui le désirent, au prix le plus bas possible, le revenu de la vente permettant de payer vos salaires et l'entretien de la mine. En agissant ainsi, vous retirerez au capitalisme et aux bureaucraties d'Etat leurs bénéfices et leurs pouvoirs scandaleux. Vous montrerez que la mine aux mineurs, au service du peuple, est possible.

C'est cela la grève gestionnaire, qui préfigure la gestion ouvrière de demain que préconise la Fédération Anarchiste et qui doit être menée jusqu'à la victoire.

Charles DEVANCON.

(1) Voir le « Libertaire » du 6-10-1950.

(2) Voir l'enquête « A propos de la fermeture des puits de mine », dans « Monde Ouvrier »

(3) Dans « Combat » du 9-10-50.

(4) Dans « Franc-Tireur » du 10-10-50.

UNE grande effervescence se manifeste actuellement dans tous les bassins miniers du pays. Le mécontentement général s'explique par le fait que des dizaines de milliers de mineurs se voient refuser le salaire minimum légal et que les conditions de sécurité sont de plus en plus désastreuses. Sous la pression de la base, les syndicats sont obligés de se manifester ; aussi bien la Fédération Force Ouvrière que la Fédération du Sous-Sol (C.G.T.), envisagent l'éventualité d'une GREVE TOTALE pour le mois de novembre.

Mais les mineurs doivent savoir que s'ils ne déclenchent pas eux-mêmes la GREVE GESTIONNAIRE, les bonnes syndicaux exploiteront le mouvement à des fins partisanes.

Sécurité sociale

A Sécurité Sociale nous a habitué aux plus invraisemblables déclarations. Elle est ad-mi-nis-tra-ti-ve avant d'être Sociale, et ce n'est pas le moins des reproches que nous lui adressons.

Dernièrement, une jeune femme enceinte de six mois, se présente pour percevoir ses prestations à la suite d'un arrêt de travail. Employée dans les produits chimiques, elle avait subi une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées prétextant que :

— La grossesse n'est pas une maladie, mais un bénin (?) celle-ci ne peut amener de trouble avant le septième mois...

— L'intoxication subie n'est pas reconnue comme maladie, n'ayant jamais été constatée dans cette profession.

— Nous voulons bien croire que ces Messieurs de la Direction de la S.S. ignorent les malaises de la grossesse. Si certains sont bedonnants, ils doivent uniquement à une table copieusement garnie, que nous garantissons par nos salaires. Quant aux produits chimiques, ils doivent subir une intoxication. Cette administration lui refuse le paiement de ses journées